SYNEOS
BÉTON
18 bis, Promenade Marx-Dormoy - 93460 Gournay-sur-Marne
Tél. : 01 43 05 30 30 - Fax : 01 43 05 24 97
beton@syneos.eu - www.syneos.eu
ILE DE FRANCE BETON - S.A.S. au capital de 1 744 170 €
SIRET 538 554 502 00012 - APE 2363Z

Bon No : 004057308	1ere Gachée : 13:52 (1)	Date : 29/10/2026	SPM2610296142
Quantité : 1.50 m3		Réf. commande(2) :	16543-CN1-26-006352

Zone : ZONE A
Véhicule : 252
SYNEOS HERME-FW-252-JS
Chauffeur : VINCENT
VINCENT
Centrale : HERME

Client : C9252012 FAYAT THOURAUD
136 RUE LEON FAUCHER
51100 Reims

Chantier : PROVINS
PROVINS
CHU VERS URGENCE
77160 Provins

CONSEILS DE SECURITE
en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures



ARRIVEE CHANTIER réelle	DECHARGEMENT debut	DECHARGEMENT fin	DEPART chantier	RETOUR centrale

Quantite Origine : 1.50 m3
Quantite Restante : 0.00 m3
Livree Reelle : 1.50

Code Formule	Désignation(6)(8)	Certification	Classe d'exposition(3)	Classe chlorure	Consistance(7)	Dmax
1C25JXF1S3D20	BPS	NF	XF1	CL 0,40	S3	20

Ciment(type et classe)	Additions(type)	Dosage(C+Ka)(5)	Résistance caractéristique(4)
CEM II/A-S 42.5 N		0	C25/30

Appellation commerciale : BPS XF1 C25/30 S3 D20 CEM II/A CEM II/C-S 42.5 N
Température :
N° Grue :
Mode de livraison : Retour béton

SERVICES		ADJUVANTS	LIVRAISON RECEPTIONNEE
CONTRIBUTION CARBONE	1.50 METRE CUBE	PRE	Nom:
CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE	1.50 METRE CUBE		Signature du client:
RESPONSABILITE ELARGIE DU PRODUCTEUR	1.50 METRE CUBE		
CONTRIBUTION ENERGETIQUE	1.50 METRE CUBE		

Ajout d'ingrédients sur chantier(9):
Type et quantité:
Demandeur:

(1) Sauf dispositions particulières,le béton doit être mis en oeuvre,au plus tard,2 heures aprés la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression,non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cubes.
(5) Dosage minimal en liant équivalent,si spécifié par le client pour les BPS;dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN:Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201;BCPE:Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN.Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non